

INSTITUTION DE LA CROIX BLANCHE – **ECOLE PRIMAIRE** - BONDUES

☎ 03.20.46.24.29 - Accueil Primaire : ☎ 03.20.46.89.68

accueil.ecole.cbb@wanadoo.fr

Circulaire - Parents-Infos - Rentrée scolaire 2024/2025

PRIMAIRE

• **PRE-RENTREE 2024** : Vendredi 30 août 2024 de 15H15 à 16H30

Affichage des listes de classe. Portes ouvertes pour accueillir enfants et parents. Vente de tabliers par l'Apel.

• **RENTREE 2024** : Pour tous, la rentrée est fixée au Lundi 02 septembre 2024 à 08H30. Le jour de la rentrée, seuls les parents de CP seront habilités à accompagner leur enfant dans la cour le 1^{er} jour.

• **HORAIRES** :

LE MATIN :

- 8 H 30 (L'école est ouverte à partir de 7H45). Les portes sont fermées dès 8H30. Première sonnerie à 08H 20 pour se mettre en rang. Les enfants doivent tous être dans leur classe à 8H30. Merci de respecter les horaires.
- 12H00 - Fin de la classe.

L'APRES-MIDI :

- 13H45 /16H30 - Début de la classe, accueil des externes à partir de 13H30.
- ETUDE/GARDERIE DU SOIR : 16H30 / 18H30 (avec participation financière). Merci de respecter les horaires.
- 1^{ère} sortie : 16H30 / 16H40
- 2^{ème} sortie : 17H10 / 17H15 (l'élève doit explicitement être autorisé à sortir à cet horaire. Si un adulte ou un collégien/lycéen ne vient pas le chercher, il retournera en garderie.
- 3^{ème} sortie : 17H30 / 17H40
- 4^{ème} sortie : 18H00 / 18H30

Les enseignants et Patrice BOUTS, Chef d'établissement, sont à votre disposition, sur rendez-vous pour tout problème concernant votre enfant.

• **LIVRES SCOLAIRES - ARBS** :

Nous vous rappelons que les inscriptions et paiements se font par internet sur le site www.arbs.com (merci de faire le nécessaire dès que possible afin que les enfants puissent avoir leurs livres dès la rentrée).

Distribution des livres à l'école pour tout dossier ARBS à jour.

• **VETEMENTS** :

Tous les vêtements seront **marqués au nom de l'enfant**. Chacun portera un **tablier à manches longues** également marqué. L'Apel propose des tabliers avec le logo de l'école qui peuvent être achetés au prix de 25 € pièce le jour de la pré-rentrée et le jour de la rentrée.

• **REPAS** :

Le restaurant scolaire fonctionne dès le premier jour, lundi 02 septembre 2024.

• **TRAITEMENT MEDICAL** :

Dans l'intérêt de l'enfant et par respect du cadre légal, l'école ne peut donner de médicaments. Par conséquent, les parents doivent demander au médecin d'adapter la posologie pour le matin et le soir ou venir donner le médicament.

Si la santé de l'élève nécessite une prise de médicaments sur temps scolaire, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être mis en place selon les conditions suivantes :

- Demander un dossier PAI à l'accueil de l'école.
- Donner le PAI au médecin qui remplira sa partie et la signera. Une ordonnance récente indiquant la posologie sera jointe.
- Le médecin scolaire, les parents et le chef d'établissement cosigneront.
- Une copie aux parents, une copie à l'enseignant et une copie à l'école.
- Fournir deux trousseaux à médicaments, une pour la classe, une pour l'accueil.

Si votre enfant est malade et/ou fiévreux, il ne peut pas être accueilli à l'école.

En cas de maladie contagieuse, vous devez fournir un certificat médical précisant la date de retour possible à l'école.

Le carnet de vaccination doit être à jour.

Dans le cadre de l'équilibre alimentaire, les bonbons sont interdits. L'après-midi, les goûters ne peuvent se prendre qu'à 16 h 30. Seule l'eau plate est acceptée : privilégiez une gourde et non la bouteille plastique.

• **CLASSES DE DECOUVERTE** :

Durant la prochaine année scolaire, les élèves des classes de CM1 et CM2 participeront à un séjour en classe de découverte. Les projets seront présentés aux parents lors des rencontres de début d'année. Puis en 2025/2026, ce sera le tour des classes de CE1 et CE2.

• **VACANCES SCOLAIRES** : *Chacun est tenu de respecter ce calendrier. Les vacances sur temps scolaire ne sont pas autorisées jusqu'au dernier jour. Tout manquement au cadre légal, assiduité scolaire, impose un courrier au Chef d'établissement et à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.*

TOUSSAINT - du samedi 19 octobre 2024
- au lundi 04 novembre 2024 matin.

NOEL - du samedi 21 décembre 2024
- au lundi 06 janvier 2025 matin.

HIVER - du samedi 08 février 2025
- au lundi 24 février 2025 matin.

PRINTEMPS - du samedi 05 avril 2025
- au mardi 22 avril 2025 matin.

ASCENSION - du mercredi 28 mai 2025
- au lundi 02 juin 2025 matin.

PENTECOTE - du samedi 07 juin 2025
- au mardi 10 juin 2025 matin.

ETE - le samedi 05 juillet 2025

Attention ! L'Institution ne fait pas les ponts des 1^{er} et 8 mai (respect du calendrier de l'Education Nationale)

Un écrit est nécessaire pour prévenir de toute absence ou de toute modification (sortie, cantine...). Vous pouvez joindre directement Monsieur Sergueï (accueil en primaire) ou laisser un message sur la boîte vocale au numéro suivant :

☎ 03.20.46.89.68. accueil.ecole.cbb@wanadoo.

- **AUTRES DATES**

Réunions de rentrée pour les parents à 18h00

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Jeudi 12 septembre	Mardi 17 septembre	Mardi 3 septembre	Lundi 9 septembre	Mardi 10 septembre

Pour toute demande particulière au chef d'établissement, merci d'adresser un courriel à Isabelle Verstraete, assistante de direction à l'adresse suivante : institutioncroixblanche@nordnet.fr

L'équipe enseignante

Patrice BOUTS
Chef d'établissement